

## POUR VOTRE INFORMATION

### « Enquête nationale de climat scolaire auprès des collégiens ».

La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), service statistique du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS), réalise, l'enquête nationale de climat scolaire auprès des élèves des collèges publics et privés de France métropolitaine et des DOM. L'enquête aura lieu du 14 mars au 29 avril 2022.

L'enquête nationale de climat scolaire et de victimation constitue un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre sous la responsabilité du MENJS (110 Rue de Grenelle 75007 Paris, pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens e) du 1° de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD).

Cette enquête a pour finalités de mesurer le climat scolaire, de recenser, d'identifier et d'analyser les faits de violences et les diverses formes d'atteintes subies (vols, menaces, injures, harcèlement), dans le cadre scolaire et pendant le temps scolaire, qu'ils se manifestent dans l'établissement scolaire, aux abords de celui-ci ou encore lors des déplacements en rapport avec la vie scolaire. Elle est adressée par un questionnaire à un échantillon de collégiens. Les réponses collectées sont anonymes. Les seules informations collectées directement sur l'élève sont : l'établissement scolaire, le sexe et l'année de naissance. Ne sont destinataires de ces informations et données à caractère personnel dans les limites du besoin d'en connaître les agents travaillant sur l'enquête au sein de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du MENJS. Les données collectées concernant les résultats de l'enquête par le biais du questionnaire sont conservées dix ans pour des finalités d'études et de recherche.

Les informations indirectement collectées dans le cadre du tirage au sort des élèves sont : l'identifiant national de l'élève, le nom et le prénom, depuis une base sur les élèves relevant du MENJS. Les seuls destinataires de ces listes sont les chefs d'établissements. Les agents en charge de l'enquête ne disposent pas de ces informations.

Le MENJS s'engage à traiter les données à caractère personnel collectées dans le respect de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du RGPD. Aucun transfert de données vers un pays tiers ou une organisation internationale n'aura lieu.

Dans la mesure où les données à caractère personnel collectées sont conservées sous une forme excluant manifestement tout risque d'atteinte à la vie privée et à la protection des données des personnes concernées et pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire aux seules finalités d'établissement de statistiques, le droit d'accès ne s'applique pas au présent traitement, en application de l'alinéa 3 de l'article 49 de la loi du 6 janvier 1978. De même, nous vous informons que le droit d'opposition ne s'applique pas au présent traitement, en application de l'alinéa 6 de l'article 21 du RGPD. Vous pouvez exercer vos droits de rectification et de limitation que vous tenez des articles 16 et 18 du RGPD à l'adresse suivante : [climat.scolaire@education.gouv.fr](mailto:climat.scolaire@education.gouv.fr), dans le mois suivant la passation de l'enquête avant la destruction définitive des données identifiantes.

Pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du MENJS : [dpd@education.gouv.fr](mailto:dpd@education.gouv.fr), ou via le formulaire de saisine en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>.

- ou par courrier en vous adressant au :  
Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports  
À l'attention de la cheffe du bureau des études sur les établissements et l'éducation prioritaire  
61-65 rue Dutot -  
75015 PARIS

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.